

LETTRE François HAINRY

Chronique

n° 56 - 05 Juin 2020



Editorial

On pense quelquefois qu'une absence de quelques semaines voire de quelques mois est préjudiciable à la pratique du Tai Chi Chuan et du Qi Gong. On doit se dire que ces absences sont concomitantes à la pratique. Car, comme le dit le "Dao de Jing".

chap. 41. (trad. Liou Kia-hway)

...
le chemin du progrès paraît rétrograde,
le chemin uni paraît raboteux,
...

Ainsi comprenez bien qu'il est naturel et même logique que la pratique ne s'inscrive pas dans une progression linéaire.

« On reconnaît l'arbre à ses fruits. »

Sommaire

Conseil d'administration de l'ABTCC a écrit - Déconfinement ou les projets du CA. de l'ABTCC - Pourquoi tout ce patacaille - Demain - Conclusion Annexe.

« Le 4 juin 2020 à 20:09, Conseil d'Administration de l'Association Bretonne de Tai Chi Chuan a écrit :

Bonjour à tous.

Les cours reprennent peu à peu mais dans des conditions inhabituelles, puisque l'accès aux salles n'est pas autorisé. Pratiquer en extérieur, n'est pas sans poser des problèmes d'organisation puisque nous devons respecter le nombre maximal de 10 personnes et les règles de distanciation. Sans compter les aléas climatiques et les éventuelles nuisances sonores ou autres. Compte tenu de ces contraintes, il semble plus adéquat de reporter le début du cours en commençant

à 9h30.

Ainsi, le cours du samedi matin se déroulera dans le Jardin des Douves (*Promenade Jules Revers*).

Très important, merci de nous communiquer dès à présent par retour de mail, votre intention d'assister ou non au cours afin d'en prévenir au plus vite François, même si c'est la météo qui aura peut-être le dernier mot.

Très bonne soirée à tous.

Bien cordialement.

Conseil d'Administration de l'Association Bretonne de Tai Chi Chuan
6, Cours des Alliés (MdA-BP49)
35000 Rennes »

Je suis surpris d'avoir reçu ce courrier en date du 4 juin 20:09, puisque dans les **Lettres 54** (29 Mai) et **55** (2 Juin) ces informations sont déjà présentes : lieu de la pratique, horaires, conditions, etc.

Je ne comprends pas bien pourquoi le "Conseil d'Administration de l'Association Bretonne de Tai Chi Chuan" reprend ce qui a été décidé entre le Maire de Dol-de-Bretagne, **M. Denis Rapinel** et madame le Maire du Mont-Dol, **Marie-Elisabeth Solier** et moi. Peut-être est-ce tout simplement pour avoir le dernier mot le : "nous avons décidé que" !

Pour ce qui est du nombre maximal de personnes. Sur les réseaux sociaux il est donné le conseil suivant. Les pratiques telles que le Qigong et le Tai Chi Chuan doivent « respecter le nombre maximal de 10 personnes ». Mais il n'est pas stipulé ou interdit que deux groupes qui se trouvent à une distance d'environ 50 mètres s'entraînent indépendamment l'un de l'autre. De ce fait mes amis enseignants me disent que "le problème est résolu", divisons nos groupes en autant de sous-groupes que nécessaire et pratiquons à distance les uns des autres. Les "normes de distanciation sanitaires" seront ainsi respectées...

Ainsi n'hésitez pas à venir pratiquer à Dol-de-Bretagne samedi matin de 9:30 à 11 h, Promenade Jules Revert (*Jardin des douves*), ainsi que lundi soir de 18 h à 19:15 sur l'esplanade derrière la mairie. Au Mont-Dol le mardi matin de 10:30 à 12 h sur le tertre. Et à Saint-Malo le mardi et le jeudi soir de 20 h à 21:15 entrée du parc de la Briantais.

« Très important, merci de nous communiquer dès à présent par retour de mail, votre intention d'assister ou non au cours afin d'en prévenir au plus vite François »

J'ai souri en lisant ce passage, j'ai encore en tête le dernier courrier de ce même CA. dans lequel j'avais du « Monsieur » très condescendant, aujourd'hui je serais redevenu un ami, "François".

Cela me fait penser à une histoire que l'on racontait dans le milieu des années 80 sur **Bruce Lee**.



Ce n'est bien entendu qu'une légende, mais elle vaut le détour.

A une époque de sa vie Bruce Lee voulait pratiquer de façon assidue avec **Yip Man** (ou **Ip Man**). Yip Man était un maître réputé de **Wing Chun** sur Hong Kong.

Bruce Lee, tous les soirs, se plaçait en bas de l'escalier et signalait aux arrivants qu'il avait vérifié et que le "Shifu" n'était pas encore là. Il attendait quelque temps avec eux. Dans l'ensemble les élèves restaient une trentaine de minutes et rentraient ensuite chez eux, ne voyant pas le maître arriver.

Quand tout le monde était parti, Bruce Lee grimait à l'étage et entraînait dans la salle. Le Shifu lui demandait où étaient les autres élèves. Bruce Lee lui répondait qu'il avait été seul à attendre et que ne voyant personne venir, il s'était hasardé à monter seul.

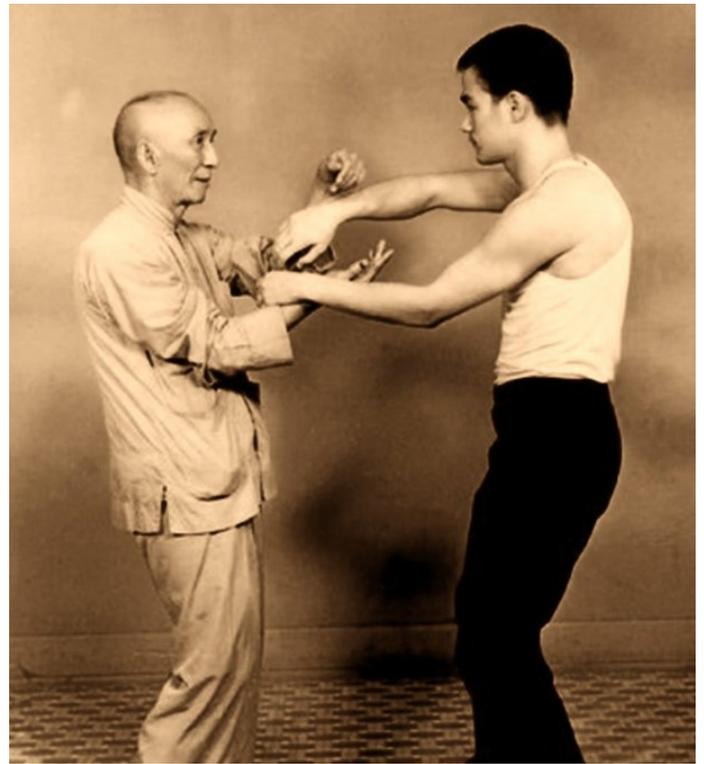
Le professeur le félicitait pour son sérieux et son assiduité et lui donnait ainsi un cours privé.

Cette histoire a beaucoup de signification. Je ne parle pas ici du fait que c'est une fable et que tout est faux. Bruce Lee n'a jamais été l'élève de Yip Man. Même si le film "**Ip Man 4**" de 2019 évoque cet enseignement. Bruce Lee était l'élève de **William Cheung** (pinyin : *Cheung Cheuk Hing*), qui lui était élève de Yip Man. C'est une fois sa notoriété faite dans les films de Kung Fu que Bruce Lee est passé voir le maître et s'est fait prendre en photo avec lui.

Pour le Tai Chi Chuan il existait bien avant celle de Bruce Lee, une histoire comparable qui met en scène maître **Wang Yien Nien**. L'histoire peut se lire dans : **WANG YEN-NIEN**, "Taiji quan, transmission secrète par la famille YANG le mouvement par l'image", traduction française S. Metzlé et C. Jeanmougin.

Une histoire tout aussi analogue se retrouve contée par Chu King hung, le troisième disciple de Yang Sau Chung (*Premier fils de Yang Cheng Fu*). Dans ce cas précis, Yang Sau Chung, le maître, est absent et à l'entrée du bâtiment s'entraîne ce troisième disciple. Plusieurs pratiquants d'une autre école essayent, sachant que le maître n'est pas là, de perturber le cours. Involontairement le troisième disciple, Chu King hung leur bouche l'entrée, il pratique ce jour-là une technique de coup de pied. Les "voyous" essayent bien de passer, mais Chu est tellement concentré qu'il ne s'aperçoit pas de leur présence et continue de s'entraîner. Ce n'est que quand le maître arrive qu'il voit les malfrats mal en point par terre. Il demande ce qui s'est passé. Les élèves expliquent que c'est Chu King hung qui les a mis à mal. Le maître a alors beaucoup d'affection

pour l'humilité et le sérieux de cet élève. C'est là que je dis : *On raconte les histoires qui nous intéressent.*



Mais en dehors de cela, quel lien pouvons-nous faire avec la phrase que j'ai placée en entête « Très important, merci ... afin d'en prévenir au plus vite François » vous direz-vous ?

Simplement ceci. Depuis quelques mois un conflit existe entre la présidente démissionnaire, mais toujours en fonction du fait que la "collégialité" désignée pour diriger n'a pas été validée par un vote, et l'enseignant, « enseignant créateur et référent de l'association », comme le signale dans la **lettre 55** mon ami vivant dans le sud.

Plusieurs fois ce sont les élèves qui m'ont indiqué par téléphone que la séance sur Rennes avait été déplacée sur un autre lieu, la présidente ne jugeant pas ou n'estimant pas nécessaire de me l'indiquer.

Donc dans le cas qui nous intéresse, je crains qu'il vous soit dit que le cours est complet alors que seulement deux ou trois personnes se sont inscrites.

Rappelez-vous ce que j'ai indiqué sur la **Lettre 55** dans laquelle la rédactrice n'a pas hésité à dire : « **Les horaires et lieux indiqués ne sont pas validés ..., ni même par certaines mairies.** » ce qui était un mensonge comme je l'ai démontré factuellement. On pourra toujours dire que la rédactrice n'avait pas toutes les informations. Pourtant, toutes mes lettres, toutes mes notes, sont adressées en premier au CA. de l'association, sur l'adresse que le Webmaster m'avait fournie pour effectuer sa demande : **Pour garder le lien avec les adhérents...** et depuis le 21 mars.

Donc comme je le redis : Ainsi n'hésitez pas à venir pratiquer.

Déconfinement ou les projets du CA. pour l'ABTCC aujourd'hui et demain

Mail de la ville de Saint-Malo reçu
aujourd'hui par Gilles - 5 juin 2020
13:19:50

Francois HAINRY : Tai Chi Chuan - Qi Gong - Bagua Zhang
Tél. 06 71 83 12 15 - E.mail : francois3.hainry@free.fr

Monsieur,

Nous avons été informés par l'ABTCC que vous ne faisiez plus partie du conseil d'administration de ce club.

Dans ces conditions aucune autorisation de pratique du Tai Chi Chuan ne vous sera accordée.

Vous voudrez bien clarifier votre rôle au sein de cette association et nous et suspendre vos demandes de reprise d'activité.

Bien cordialement

Le Directeur des Sports
Christophe JAFFRELOT
Mairie de Saint-Malo
Direction des Sports

Dans la **Lettre 54 à Reprise des cours**, j'écrivais : « Gilles Beaumont qui s'occupe de la gestion de la salle sur Saint-Malo. (Ce qui a profondément dérangé deux des membres du CA. qui lui ont reproché d'avoir pris cette initiative.) » Aujourd'hui vous comprenez mieux j'espère. Ces deux personnes ont de leur côté la Loi pour elles, elles peuvent demander à ce qu'il nous soit interdit de pratiquer sur un domaine géré par la ville.

Pourquoi tout ce patacasse ?

- À la **pré. AG** le 26 Octobre 2019, moi, l'enseignant, je me suis opposé à la présidente au sujet de la démarche pédagogique, point qui avait été discuté et accepté par la présidente, un membre du CA. et un invité quelques jours auparavant. Depuis cette date, voyant qu'il ne servait à rien d'essayer d'expliquer oralement quelque chose, je m'étais mis à rédiger l'axe pédagogique pour essayer de leur faire saisir ce qu'ils ne comprenaient pas oralement.

- La situation s'est fortement dégradée lors de l'**Assemblée Générale** du 9 novembre 2019.

J'ai compris ce jour-là que la présidente ne supportait pas qu'on s'oppose à elle.

- Ainsi il m'a fallu attendre 8 mois pour que je puisse encaisser les chèques, la signature du contrat a été retardée de la part du CA. jusqu'au 29 Avril 2020. Ce contrat aurait dû être signé au début septembre 2019.

- En Février le courrier de ma mère ainsi que celui de l'association qui, pour des raisons de commodité, était jusqu'alors adressé au 3, square d'Oslo à Rennes, ont été redirigé au : 6, Cours des Alliés - 35000 Rennes.

Ma mère m'a parlé de "**Vol de Courriers**". Après une enquête rapide, il s'est avéré que ses courriers se sont retrouvés étalés sur la table de Marie-France, une des personnes de leur groupe. Une fois expliqué à ma mère ce qui s'était passé, celle-ci m'a dit que tous les membres du CA. étaient : "**Complices de Vol**".

- J'ai signalé, dans la **Lettre 53 "Projets menés en période de confinement et que vous avez dû normalement recevoir"**, qu'à la demande d'un des membres du CA. « **Pour garder le lien avec les adhérents...** », que j'avais produit au minimum 450 heures de travail. J'ai donné la liste des publications : lettres/Notes.

Le CA. aujourd'hui ne veut pas reconnaître ce **télétravail**. Et pour ne pas payer propose sa version du contrat : voir ANNEXE. Pensant que je refuserai de travailler durant

l'été, il aurait ainsi toute légitimité selon ses critères pour ne pas me payer.

Demain

Le CA. a pris un certain nombre de contacts pour me trouver un remplaçant sur Rennes. Jusqu'à présent et malgré toutes leurs recherches, même auprès des personnes que la présidente jugeait les pires des individus qui soient, toutes ont refusé.

Le problème est réglé sur Dol-de-Bretagne et Mont-Dol, les engagements ont été pris fin Janvier, la présidente a trouvé une remplaçante dixit les élèves du Mont-Dol : ce sera Gaëlle Avril.

Pour ce qui est de Saint-Malo, comme m'ont signalé plusieurs élèves de cette ville, la présidente leur a expliqué que cet endroit n'était pas rentable, donc qu'une fermeture était souhaitable. D'où la réaction des "*deux membres du CA.*" envers Gilles, puisqu'ils ne comptaient pas reprendre en Juin l'activité sur Saint-Malo. Pas plus d'ailleurs vous l'aurez compris qu'à Dol-de-Bretagne et Mont-Dol. Le CA. comptait ainsi laisser passer l'été pour implanter une nouvelle structure qui fonctionnerait sur le mode des centres de "**FITNESS**".

Programme à venir

Dol-de-Bretagne :

Gaëlle Avril

Mont-Dol :

Gaëlle Avril

Rennes :

Cours animés probablement par un membre du CA.

Saint-Malo :

Disparition des cours du mardi et jeudi, pour cause de non rentabilité.

Annexe

28/05/2020

...

Comme convenu, et toujours conformément au contrat, le solde sera calculé en fonction des cours effectués sur l'année.

Nous avons contacté les adhérents pour savoir s'ils seraient disponibles et disposés à une reprise des cours dès que les conditions des différentes municipalités seront connues. Nous les avons également interrogés si des cours ou stages pendant l'été pouvaient les intéresser, afin de rattraper tout ou partie des cours supprimés depuis le début du confinement.

En fonction de leurs réponses, et selon les conditions offertes par les municipalités, nous vous demanderons vos disponibilités et propositions. A réception de votre réponse, nous pourrions proposer un programme aux adhérents.

Cours & Séminaires

BREST (MPT Harteloire) - DINARD - DOL-DE-BRETAGNE - LE GRAND PRESSIGNY - MONT-DOL - PLOUZANÉ - RENNES - SAINT-MALO.

(Informations et inscriptions :

francois3.hainry@free.fr)

Francois HAINRY : Tai Chi Chuan - Qi Gong - Bagua Zhang

Tél. 06 71 83 12 15 - E.mail : francois3.hainry@free.fr